

# **Le communiqué de presse**

## **De quoi s'agit-il ?**

Le communiqué de presse présente l'événement sur une page A4 (21 x 29,7 cm). Il doit permettre au journaliste de se faire rapidement une idée du contenu et de l'intérêt de la manifestation. Bien rédigé, il pourra même être reproduit, tel quel, dans les colonnes du journal.

## **Quelles informations y faire figurer ?**

un texte de présentation court.

les informations pratiques : lieu, date, horaire et les coordonnées d'une personne "contact".

y joindre des photos du spectacle.

## **Où l'envoyer ?**

Il ne faut pas hésiter à "brasser large", à les envoyer à tout les médias généralistes ou spécialisés de la région. L'information peut également être insérée dans les bulletins municipaux ou associatifs.